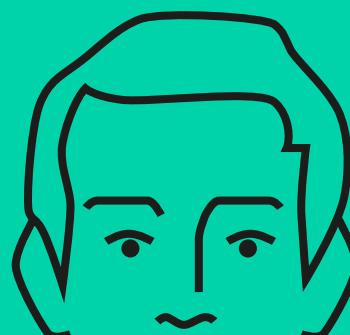
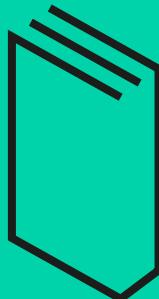


FORMATION CONTINUE

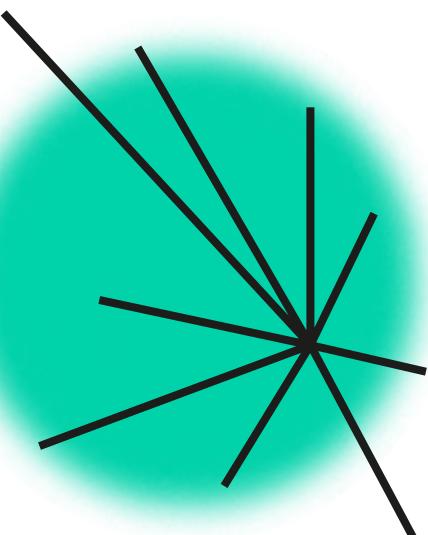
OPC



FACILITER LA MISE EN
ŒUVRE DES DROITS
CULTURELS DANS
LE SECTEUR
DE LA CULTURE

15 → 18 JUIN
GRENOBLE

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE



Une formation pour interpréter et mettre en travail les droits culturels dans sa pratique professionnelle

Depuis une quinzaine d'années, le référentiel des droits culturels agite le débat sur les évolutions de notre modèle d'intervention culturelle. Dorénavant mentionnés dans l'appareil législatif français, les collectivités publiques sont tenues de les prendre en compte dans leurs politiques. Néanmoins, il reste encore un chantier d'appropriation, d'analyse, et de traduction en principes d'action à mener par les professionnel·les des secteurs culturel, socioculturel et leurs partenaires.

Agir dans le respect des droits culturels, c'est offrir la possibilité aux citoyen·nes d'exprimer leurs identités et de contribuer démocratiquement à l'élaboration des références culturelles de nos sociétés. Nourrir cette démarche nécessite, pour les professionnel·les, de mobiliser de manière effective et continue les droits culturels pour les intégrer pleinement à leurs pratiques. Cela implique de concevoir des cadres de travail participatifs et transversaux pour développer les interactions entre les différents secteurs d'action publique, les organisations, et les personnes. Le respect des droits culturels n'est donc pas sans impact sur les méthodes, pratiques et objectifs mis en œuvre jusque-là par les politiques culturelles en France.

Cette formation de 4 jours vise à renforcer les connaissances et compétences des professionnel·les de la culture, pour mieux ajuster leurs pratiques à ce contexte renouvelé d'action publique.

Objectifs

- Connaître les fondements et les enjeux des droits culturels, inscrits dans le système des droits humains
- Comprendre ce que le référentiel des droits culturels implique dans la conception des politiques publiques de la culture
- Savoir traduire les droits culturels dans ses pratiques professionnelles, en termes de postures et de compétences
- Expérimenter des méthodes pour analyser ses pratiques ainsi que des processus participatifs et contributifs
- Renforcer son argumentaire pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es, et de collaborateur·rices

Compétences visées

- Concevoir un cadre de travail pour prendre en compte la diversité des références culturelles des personnes et leurs capacités d'expression
- Analyser sa pratique professionnelle pour identifier les enjeux et problématiques de la mise au travail des droits culturels
- Formaliser des propositions d'actions pour mobiliser de manière effective et continue les droits culturels en co-élaborant des indicateurs d'évaluation

Contenus

- Les droits culturels d'un point de vue politique, philosophique, et juridique
- Diversité culturelle, identités et démocratie
- Partenariats et coopération culturelle territoriale
- Dispositifs publics et méthodologies de projets
- Évolution des métiers de la culture
- Études de cas en France et en Europe

Publics

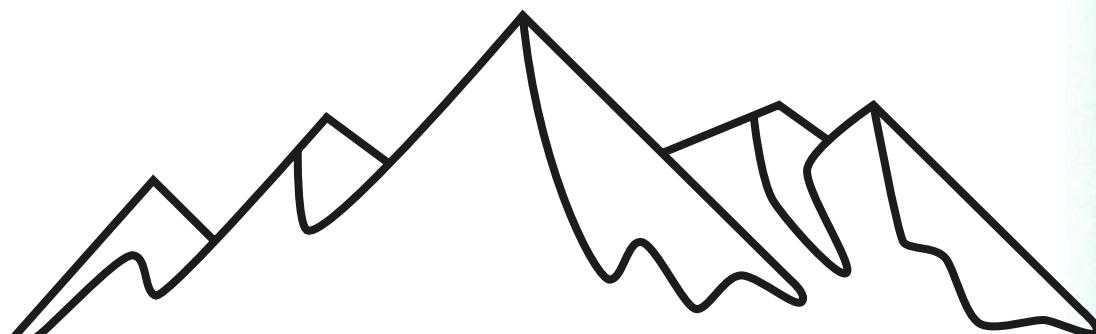
La formation concerne les professionnel·les du secteur culturel et socioculturel, mais aussi des secteurs du social, de la jeunesse, de la santé, de l'éducation... en charge de projets culturels.

- Cadres des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets
- Administrateur·rices, médiateur·rices, chargé·es de mission, ...
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es

Groupe d'une vingtaine de personnes

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme
Expérience professionnelle exigée



Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux en France et à l'international.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions d'expert·es
- Études de cas pratiques
- Ateliers méthodologiques en petits groupes pour une mise en pratique des apprentissages
- Dossier documentaire

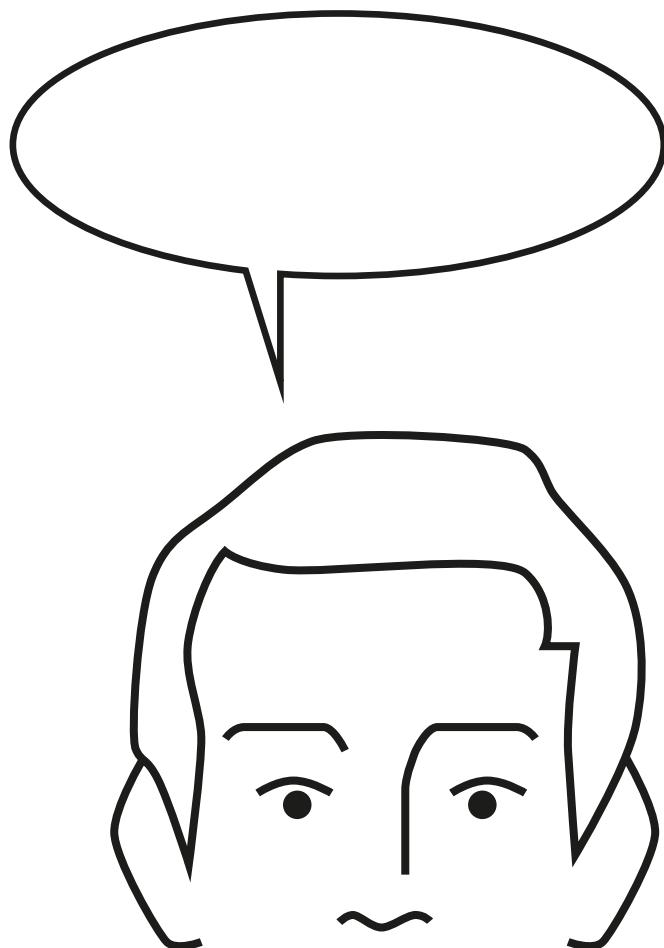
SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par un livrable

L'année dernière, **le taux de satisfaction** des stagiaires qui ont suivi cette formation était de **100 %** ; **le taux de validation** de la formation était, quant à lui, de **80 %**.

MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à l'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer



Infos pratiques

DATES ET LIEUX

Du lundi 15 au jeudi 18 juin 2026, à Grenoble.
Horaires : début de formation le **lundi à 9h**, fin de formation le **jeudi à 17h**.

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

TARIFS

1200 € nets de taxe de frais pédagogiques pour 4 jours (28 heures de formation)

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 4 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature à déposer sur notre plateforme en ligne **avant le 04 mai 2026** (voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ L'examen des demandes se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée.
Les confirmations sont envoyées dans un maximum de 5 jour ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse formations1@observatoire-culture.net.
Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net
Tél. +33 (0)4 76 44 95 05

- Marie Leenhardt-Gandon & Noémie Couillard, sur les contenus et le déroulement de la formation
- Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 35 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. La certification Qualiopi, initialement délivrée à l'OPC en août 2021, a été reconduite en 2024 au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

**OPC
DES
POLITIQUES
CULTURELLES**

33, rue Joseph Chanrion
38000 Grenoble

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net